



## Acharnement et calomnie de mon ancien patron

Par **julie**, le **06/03/2010** à **19:49**

Bonjour,voila je vous expose mon probleme,je viens de faire un stage de 4 semaines dans un hotel restaurant, mon rapport de stage est excellent et l'on m'a proposé un cdd que j'ai accepté, un jour avant la signature de celui-ci mon ancien patron avec qui ça c'est mal terminer car j'ai été reconnue inapte au travail de serveuse et qui m'a menacé de faire en sorte que je ne retrouve plus de travail dans ma région a appelé mon futur employeur en me calomniant. Donc, on m'a refusé le cdd quel recourt puis-je avoir? merci

Par **babia**, le **08/03/2010** à **18:37**

vous pouvez toujours porter plainte contre lui si vous pensez avoir quelques éléments de preuve.

ca pourrait le calmer